

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE PERRÉON

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 069-216901512-20260330-DELIB_2026_17-DE



N° DELIB_2026_17

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 19
VOTES : Contre 0 Pour 19

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TRENTE MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de LE PERRÉON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Andrée CHOPIN.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2026

Présents : MM. Marie-Andrée CHOPIN, Jean-Noël FAVROT, Pascale MEUNIER, Robert EMMETIÈRE, Laurence BERERD, Guy REZIG, Sandra BAILLY, Olga BONNIER CROSO, Christèle DEL CAMPO, Cédric SÉDILLEAU, Émilie CHASSAGNE, Christina POLIDORI, Yannick JACQUET, Valentin CHASSAGNE, Donatien VERMOREL, Étienne DESCOMBES, Karine LACROIX, Jérémy GIROUD, Michael SAINT-ANDRÉ

Absent(s) :

M. Valentin CHASSAGNE a été élu secrétaire.

OBJET : SMIECB : ÉLECTION DES DELEGUES INTERCOMMUNAUX

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant au Syndicat Mixte des Eaux du Centre Beaujolais (SMIECB),

Considérant que le conseil municipal doit procéder, soit à main levée, soit au scrutin secret, et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Considérant que le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder à l'élection des délégués à main levée,

1/ Election du délégué titulaire au SMIECB

Premier tour de scrutin

Nombre d'abstention : 0
Majorité absolue : 10
Nombre de voix exprimées : 19
Nombre de voix obtenue par M. Robert EMMETIÈRE : 19

M. Robert EMMETIÈRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué titulaire au SMIECB.

2/ Election du délégué suppléant SMIECB

Premier tour de scrutin

Nombre d'abstention : 0
Majorité absolue : 10
Nombre de voix exprimées : 19
Nombre de voix obtenue par M. Jean-Noël FAVROT : 19

M. Jean-Noël FAVROT, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué suppléant au SMIECB.

SONT DÉSIGNÉS :

- comme délégué titulaire au SMIECB : M. Robert EMMETIÈRE
- comme délégué suppléant au SMIECB : M. Jean-Noël FAVROT

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marie-Andrée CHOPIN

Secrétaire de séance,
Valentin CHASSAGNE

